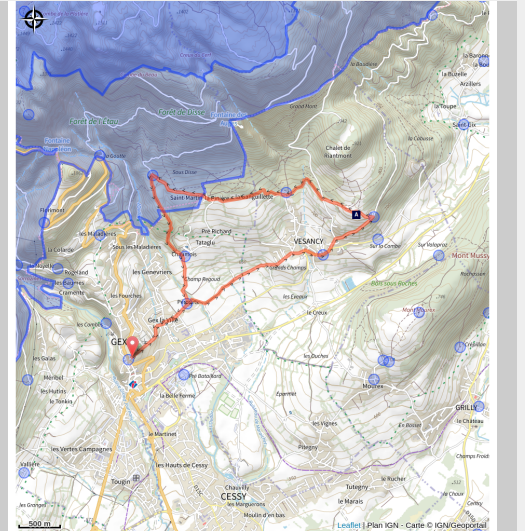


# Gex - Vesancy - Chapelle Riantmont

Pays de Gex



Chapelle de Riantmont (Thomas Baillard)

## Accessible toute l'année.

Depuis Gex, cet agréable balade en boucle passe par le village pittoresque de Vesancy dominé par la chapelle de Riantmont. Une belle sortie en famille au dénivelé doux, permettant de s'imprégner de l'authenticité du patrimoine et de l'architecture locale.

## Chiens interdits en Réserve Naturelle

Depuis le centre de Gex, le parcours traverse des paysages champêtres avant de rejoindre le village de Vesancy, ses anciennes fermes restaurées, ses fontaines, et son église Saint-

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h 45

Longueur : 10.1 km

Dénivelé positif : 319 m

Difficulté : Moyen

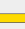
Type : Boucle

Thèmes : Histoire et Patrimoine, Paysages

Christophe. La montée vers Riantmont offre de magnifiques points de vue sur la vallée et le bassin genevois. Construite en 1868, la chapelle est un lieu de pèlerinage pour les fidèles de la région les lundis de Pentecôte. Après une agréable descente par les hameaux environnants, le retour à Gex permet d'apprécier une dernière fois la diversité de paysages de cette balade au charme authentique.

L'itinéraire évolue au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, et en partie sur la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura : un espace protégé et préservé, à parcourir avec respect.

## Itinéraire

Départ : Gex Perdtemps  
Arrivée : Gex Perdtemps  
Balisage :  PR®

(1) Depuis le centre de Gex suivre le balisage jaune, **sur la place Perdtemps**, prendre l'avenue sur la droite jusqu'au bout. Continuer sur **le chemin du Crêt** en restant sur la droite. Longer les lotissements jusqu'à la fin de la rue. **Au carrefour du Creux du Loup**, prendre à gauche, puis tout de suite à droite sur la **rue de la Forêt de Disse**, qui mène au lieu-dit **du Péroset**.

(2) Continuer tout droit. À la patte d'oie, prendre à droite, entre les haies, **sur le chemin de l'Ouche de la Croix**. Une dizaine de mètres plus loin, le chemin tourne à gauche, traverse la rivière de l'Oudar, et la longe brièvement. Poursuivre ensuite à gauche direction **VESANCY**, entre haies vives et champs. Le chemin devient une route à l'entrée du village.

(3) Entrer dans **Vesancy** par la route de Bottenay, continuer tout droit jusqu'à **la rue du Château** qui traverse le village devant le château. Continuer jusqu'à l'intersection avec la route de Divonne, puis prendre à gauche sur **la route de la Chapelle**. Elle grimpe doucement. À l'intersection suivante, rester sur la droite. Suivre la direction de **la Chapelle de Riantmont**. Après environ 500 m, le chemin part à gauche et atteint la chapelle.

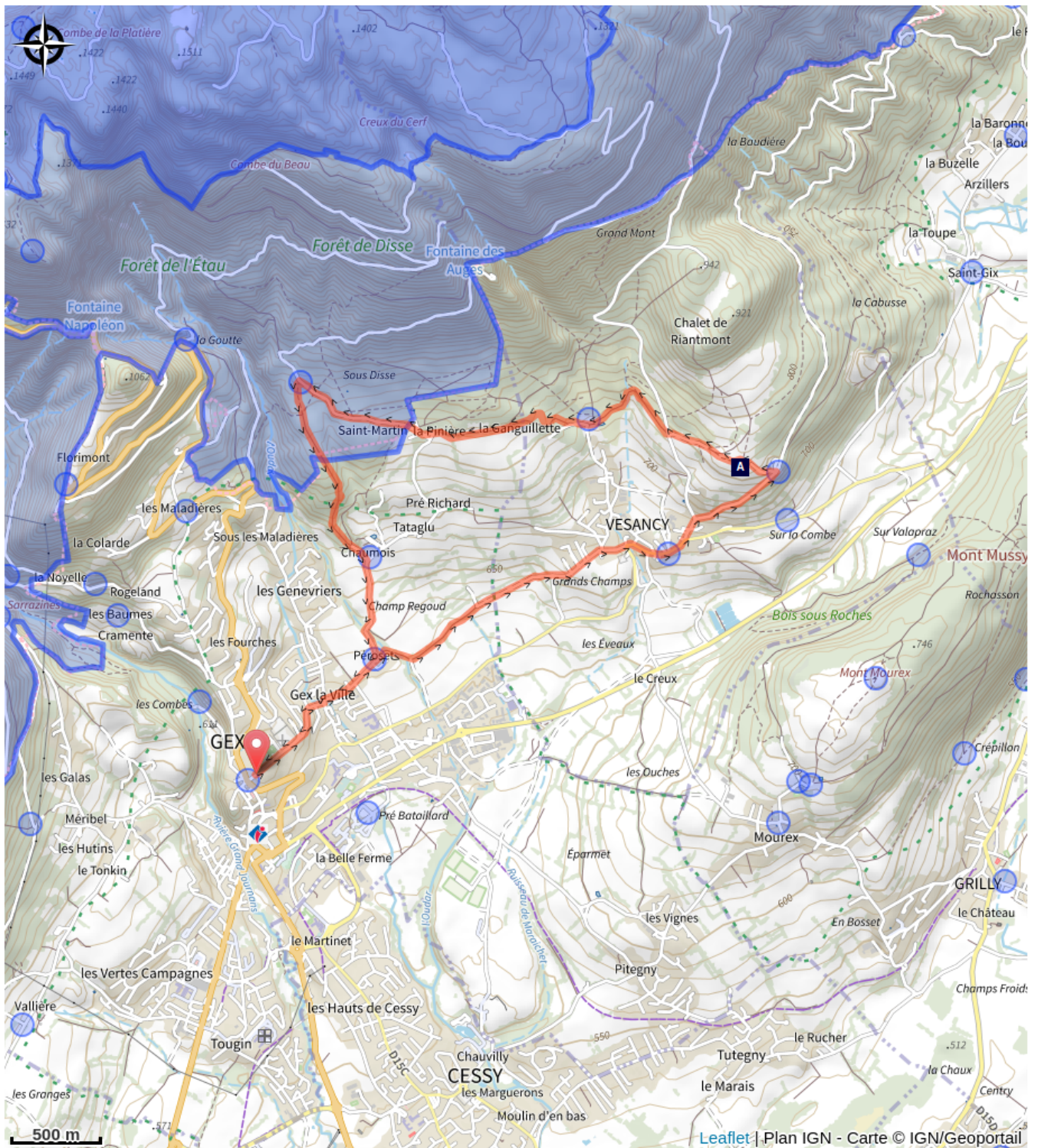
(4) Une belle vue panoramique s'offre à vous. Trois tables d'orientation permettent de mieux comprendre le paysage. Profiter de ce lieu paisible pour faire une pause. Le parcours continue derrière la chapelle, reste sur la gauche aux trois prochaines intersections, puis traverse la route de la Vesancière. Il longe la lisière de forêt, bifurque à gauche, puis descend vers une retenue d'eau. Au carrefour en contrebas,

continuer tout droit sur **la route de la Combette**, puis prendre le chemin qui part à droite. Ce sentier forestier passe devant les maisons de la Ganguillette et de la Pinière, avant de rejoindre **le lieu-dit Saint Martin**. Prendre à droite du cul-de-sac pour entrer dans la Réserve Naturelle. Suivre ce chemin sur 600 m jusqu'au point culminant : **Sous Disse**.

(5) Prendre à gauche pour redescendre en crête dans les bois. Le sentier rejoint rapidement **le lieu-dit du Chaumoï** par le chemin de Chaumoï.

(6) Continuer tout droit puis prendre **la route de la Forêt de Disse** sur la droite. Suivre cette voie, retraverser la rivière. Suivre cette voie, retraverser la rivière de l'Oudar et revenir **au Péroset**. De là, reprendre le même itinéraire qu'à l'aller pour revenir au **centre de Gex**, sur la place Perdttemps.

# Sur votre route...



Chapelle de Riantmont (A)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

### ► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le 112 (numéro d'urgence européen).

## **Zones de sensibilité environnementale**

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### **Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaine du Jura**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**
- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**
- **le feu,**
- **l'usage d'instrument sonore,**
- **l'abandon de déchets,**

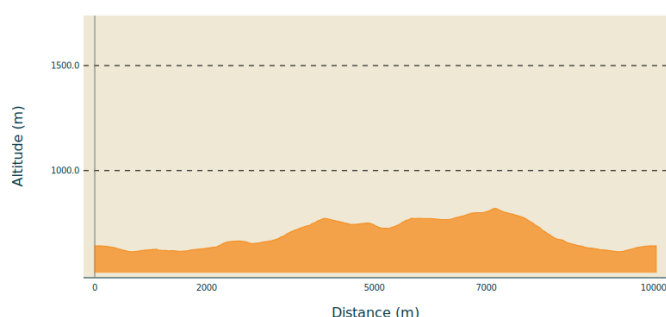
- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

## Profil altimétrique



Altitude min 614 m  
Altitude max 820 m

## Transports

[Ligne de bus X33](#) - Bellegarde-sur-Valserine - Divonne-les-Bains

[Ligne de bus 60](#) des TPG - Genève - Gex

## Accès routier

Depuis les Rousses par la RN5 : 40 min

Depuis Divonne-les-Bains par la D984c : 10 min

Depuis Saint Genis Pouilly par la D984c : 17 min

## Parking conseillé

Gex - place Perdtemps

## **Lieux de renseignement**

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Gex  
118 rue des terreaux, 01170 Gex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Lelex  
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Mijoux  
rue Royale, 01410 Mijoux  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique du col de la Faucille  
Coeur de station, 01170 Gex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

# Sur votre route...

---



## Chapelle de Riantmont (A)

En 1854 Monseigneur Chalandon, évêque de Belley demanda à ses prêtres d'ériger une statue en l'honneur de la vierge. Le curé Monet de Vesancy choisit un endroit nommé Riantmont. Il fut décidé de placer la statue au centre de cette colline. Rapidement un pèlerinage fut créé, amenant des fidèles de la région de Gex et de Genève.

En 1868 les évêques de Belley et de Genève décidèrent de construire la chapelle. Le pape Pie IX instaura ce sanctuaire comme protection du Pays de Gex et du bassin Genevois.

On dit que les jeunes gens de Vesancy qui partirent à la guerre de 1870, revinrent tous vivant grâce à la bienfaisante protection de la vierge.

En 1875 on construisit le clocher et la statue prit sur celui ci sa place définitive.

En 1879 la chapelle devint renommée par les miracles qu'elle dispensait.

En 1956 son centenaire fut célébré par l'évêque de Belley et les prêtres du pays de Gex.

Un pèlerinage y est organisé chaque lundi de Pentecôte.

Crédit :